

## VOUS SOUHAITEZ PASSER VOTRE PERMIS DE CONDUIRE ?

La Ville de Chevilly-Larue soutient et accompagne les jeunes chevillais de 18 à 25 ans dans leur parcours de vie de formation et de vie professionnelle, par le biais d'action de solidarité comme celle de l'aide au passage au permis de conduire.

**Pour qui ?** Cette aide est destinée aux **jeunes** en formation qualifiante, ou salariés à faible revenu inférieur au Smic, ou en recherche active d'emploi nécessitant le permis de conduire

Le dossier de demande d'aide est à retirer au service municipal de la Jeunesse - espace jeunes adultes

Attention : Le projet ne sera pris en compte que si le dossier est complet

Renseignements et dépôt de dossier après du service municipal de la Jeunesse

@ CONTACTEZ-NOUS



### MAIRIE DE CHEVILLY-LARUE

88 Avenue Du Général De Gaulle  
94 669 Chevilly-Larue Cedex

☎ 01 45 60 18 00

📠 01 49 78 01 36